

DHP



Vous souhaitez faire partie de Damgan Histoire & Patrimoine. Et nous vous en remercions. Afin de pouvoir vous compter parmi nos adhérents, merci de bien vouloir nous retourner le coupon ci-dessous, complété, daté et signé.

La cotisation annuelle pour l'année calendaire est fixée lors de l'assemblée générale soit **12 €** que vous pouvez régler par **chèque libellé à l'ordre de DHP Histoire, Patrimoine**. À adresser par courrier à l'adresse ci-dessous.

Merci de nous envoyer ce document le plus rapidement possible.

À bientôt,

Damgan Histoire & Patrimoine

FICHE DE RENSEIGNEMENT

NOM		PRÉNOM	
Adresse mail		N° Portable	

RÉSIDENCE PRINCIPALE

N°		Rue	
Code posta		Ville	

RÉSIDENCE SECONDAIRE

N°		Rue	
Code posta		Ville	

Mentions : Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application de l'article 34 de la loi du 6 juillet 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication de ces informations, veuillez-vous adresser au Président de l'association.